



INFORMATION IMPORTANTE

GRUPE SCOLAIRE DENIS DIDEROT MODIFICATION DES HORAIRES D'ENTREE ET DE SORTIE DE CLASSES

La Ville, en partenariat avec les services de l'Education Nationale, s'apprête à expérimenter le **double service de restauration scolaire** à l'école Denis Diderot et ce, du 12 juin au 7 juillet 2023.

Pourquoi le double service ?

Face à une augmentation du nombre d'inscrits en restauration scolaire, la Ville souhaite améliorer ce temps de pause méridienne qui se veut convivial. Cette initiative pensée dans l'intérêt de l'enfant engendrera donc moins de bruit, un service moins long et surtout plus de temps à l'extérieur pour les enfants.

Les nouveaux horaires de restauration seront :

- élèves de maternelle et de CP : 11h45/12h30
- élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 : 12h30/13h15

Cette organisation impose toutefois une modification des horaires d'entrée et de sortie de classes pour conserver les 3 heures d'enseignement de la matinée.

Les nouveaux horaires de classe (maternelle et élémentaire) à compter du 12 juin prochain ont été approuvés par le Conseil d'Ecole de la manière suivante :

- le matin : de 8h45 (ouverture des portails à 8h35) à 11h45
- l'après-midi : de 13h30 (ouverture des portails à 13h20) à 16h30 (sans modification).

Pour les enfants déjeunant à la maison et ne pouvant pas être récupérés dès 11h45, une prise en charge par les agents municipaux dès la sortie de classe sera organisée jusqu'à 12h05. Au-delà de cet horaire, les enfants seront considérés comme restant déjeuner en restauration scolaire.

A l'issue de cette expérimentation programmée du 12 juin au 7 juillet, le Conseil d'école se réunira une nouvelle fois afin d'évaluer cette organisation de la pause méridienne et ainsi pérenniser ces nouveaux horaires de classe sur l'année scolaire 2023/2024.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à cette information.



La Directrice du groupe scolaire Denis Diderot
Corinne PENNEC